20 & 27 juin 2021 ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



Mesdames, Messieurs,

Les 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales. Ce sera le moment de choisir vos représentants au sein de cette assemblée. C'est une liste d'union que nous vous proposons, composée de deux femmes et de deux hommes issus des deux rives de la Garonne, ayant une expérience forte et une bonne connaissance de notre territoire.

Nous serons à votre écoute, disponibles et efficaces pour faire aboutir les dossiers indispensables au développement de notre canton Sud-Est Agenais.

Nous souhaitons une gestion plus rigoureuse du budget départemental. notamment par le contrôle, la maitrise et l'évaluation de la pertinence de chaque ligne de dépenses.

Notre équipe est unie, déterminée, porteuse d'idées et de projets audacieux pour notre territoire.

VOTER Rémi CONSTANS, Cécile GÉNOVÉSIO, Louise CAMBOURNAC Yohan VERDIÉ, c'est :

- Choisir l'efficacité, mais aussi le dynamisme de la jeunesse et la sagesse de l'expérience,
- Participer au changement de la majorité départementale pour une gestion au service de tous.
- Une alternance crédible pour faire une victoire de la liste 100% Lot-et-Garonne menée par Pierre CHOLLET.

SUD-EST AGENAIS



ASTAFFORT, CASTELCULIER, CAUDECOSTE, CLERMONT-SOUBIRAN, CUQ, FALS, GRAYSSAS, LAFOX, LAYRAC, PUYMIROL, SAINT-CAPRAIS-DE LERM, SAINT-JEAN-DE-THURAC, SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC, SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE, SAINT-SIXTE, SAINT-URCISSE, SAUVAGNAS, **SAUVETERRE-SAINT-DENIS**



Liste d'Union de la DROITE et du CENTRE

Des élus proches de vous

CANDIDATS TITULAIRES

Rémi CONSTANS

74 ans, marié, 2 enfants Maire de LAYRAC Conseiller Départemental sortant





Cécile GÉNOVÉSIO

46 ans, mariée, 2 enfants Maire de SAINT-CAPRAIS-DE-LERM

CANDIDATS REMPLAÇANTS

Louise CAMBOURNAC

74 ans, mariée, 1 enfant Ancien Maire d'ASTAFFORT Conseillère Départementale sortante





Yohan VERDIÉ

38 ans, marié, 4 enfants Maire de LAFOX

UNE NOUVELLE AMBITION...

... POUR NOTRE CANTON

- ♦ Soutenir l'agriculture, maillon essentiel de notre territoire, en favorisant les circuits courts et facilitant l'accès à l'eau par la création de réserve pour l'irrigation par l'introduction de nouvelles technologies pour lutter contre les aléas climatiques.
- ◆ Défendre notre ruralité, encourager les commerces de proximité et les marchés de produits locaux garants d'une nouvelle vie pour nos coeurs de village.
- ♦ Accompagner les projets touristiques basés sur notre patrimoine architectural, culturel et gastronomique en valorisant le 100% Lot-et-Garonne.
- ◆ S'impliquer davantage sur les Infrastructures routières : entretien des routes, suppression des points de dangerosité, sécurisation des ouvrages d'art.
- ◆ Améliorer la couverture en téléphonie mobile et la connexion à l'internet haut-débit...

... POUR LE LOT-ET-GARONNE

- ♦Un médecin pour chaque Lot-et-Garonnais : favoriser l'installation de nouveaux médecins en coordination avec les élus locaux afin de lutter contre la désertification médicale.
- ◆Implication et solidarité pour les personnes âgées : favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, simplifier les démarches administratives (dossiers APA), améliorer l'aide à l'information des usagers, former les professionnels, reconnaitre et valoriser les métiers de l'aide à domicile.
- ◆Favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap.
- ♦Aider notre jeunesse dans l'accès à l'emploi et à la formation en favorisant l'apprentissage.

MODE DE SCRUTIN



Les élections départementales auront lieu les **20 et 27 juin 2021.** Votez dans votre bureau de vote habituel de 8h00 à 18h00. 42 CONSEILLERS

DEPARTEMENTAUX

42 conseillers départementaux élus sur **21 cantons**.

2 élus par canton



Pour chaque canton, 2 conseillers seront élus (1 femme et1 homme) et 2 remplaçants.

1 seul bulletin



Les 2 conseillers sont élus sur le même bulletin de vote. Attention, tout bulletin raturé sera considéré comme nul!

sudestagenais2021@gmail.com



◆ 100% Lot-et-Garonne - Sud Est Agenais

scandidats-Imprimé sur papier PEFC par COPIFAC AGEN - Ne pas jeter sur la voie publique.